

NÉTIQUETTE

La netiquette regroupe les règles de respect et de savoir-vivre liées à l'utilisation d'Internet et des outils informatiques à l'école.

L'utilisation des appareils informatiques est réservée aux activités pédagogiques. Lorsque tu utilises un appareil dans le cadre d'un cours, tu dois :

- utiliser ton adresse scolaire (@educ.cscapitale.qc.ca);
- consulter uniquement les contenus liés au travail demandé;
- utiliser un langage respectueux;
- manipuler le matériel avec soin;
- respecter la vie privée des autres en ne filmant, photographiant ou diffusant aucune image sans consentement.

La netiquette repose sur le respect, la politesse et l'intégrité. Le non-respect de ces règles peut entraîner l'application du code de vie de l'école.

CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE

Cette charte encadre l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans les travaux scolaires.

L'IAG désigne des outils capables de générer automatiquement du contenu (texte, image, vidéo, voix, etc.) à partir d'une demande faite par l'utilisateur.

L'école encourage une utilisation éthique, pédagogique et légale de l'IAG. **Son utilisation est interdite, sauf si un enseignant l'autorise. Il est de la responsabilité de l'élève de vérifier si son utilisation est permise.**

Toute utilisation non autorisée, non déclarée ou contraire aux consignes sera considérée comme une faute académique. Elle pourra entraîner des conséquences liées au plagiat ou à la tricherie, notamment :

- la note « ZÉRO » ou la mention « ÉCHEC »;
- l'expulsion pendant une évaluation;
- une reprise selon les modalités de l'école;
- ou toute autre mesure prévue par les procédures établies.

